QUESTIONNAIRE

What do you call a man who is not rich?
What are the duties of the rich?
What does the beggar ask for at the door?
What establishments (*établissements*) help the needy?

THÈME SUIVI

Dans quelle misère je suis tombé! disait un malheureux (*unfortunate*) jeune homme (§ 17); j'étais riche et maintenant je suis pauvre. Lorsque, il y a deux ans, j'héritai de mon père (*I came into my father's property*), je jouissais d'une grande fortune; je vivais dans [le] bien-être et même dans [l']abondance, et maintenant je suis dans le besoin! Avec mon revenu j'aurais pu assister les pauvres, soutenir les nécessiteux qui ont honte de mendier. Je n'aurais manqué de rien, et j'aurais éprouvé (§ 121) le bonheur (*the happiness*) d'être généreux et charitable. Hélas! je n'ai jamais été compatissant, je ne connais (connaître, *to know, I knew, known*) pas la joie de donner, et je suis misérable moi-même! Où trouverai-je un abri? Je travaillerai; mais, si je tombais malade (§ 13), je serais obligé (être obligé, *to be obliged*) de demander [un] secours à (*from*) l'Assistance publique, ou un lit (§ 44) dans un hôpital!

DOUZIÈME PARTIE

LA SOCIÉTÉ CIVILE, RELIGIEUSE ET MILITAIRE

CIVIL, RELIGIOUS, AND MILITARY SOCIETY

CHAPITRE PREMIER

Le village et la ville.

The Village and the Town.

§ 204—206.

VERSION

at night, *la nuit.*

Almost every village has a church, a parsonage, and a town-clerk's office. — The policeman preserves (*maintient*) order (§ 132) in the village, and the rural constable watches over (§ 57) the fields; they are under the authority (*autorité*) of the mayor. — We do not remain in the noisy town in summer; we establish ourselves in a clean and quiet hamlet. — This county-town has a notary and a tax- (*impôt*) collector; there are six thousand electors in it. — The town-gates are no longer locked (§ 40) and bolted at night. — I do not know where the street is; ask (§ 60) the constable. — Every county-town has a sheriff, or an under-sheriff. — The town-dues are part of the income (§ 200) of towns. — Will you tell me which is the best hotel in this town? — Our town-hall is quite new (§ 32). — Our

town has interesting (§ 142) museums and rich (§ 203) libraries.

THÈME

environ, *about.*

Le département est divisé (§ 193) en (*into*) arrondissements, et les arrondissements en cantons; notre canton contient (§ 153) environ vingt-cinq mille habitants; il est grand, mais il n'est pas très peuplé.—Le conseil municipal s'assemble à la mairie, sous la présidence (*presidency*) du maire ou de l'adjoint. — L'agent de police et le garde champêtre sont [des] puissances (§ 144) dans un village. — Le presbytère est à côté de l'église. — Il y a plusieurs belles rues et plusieurs belles places dans cette ville. — Dans chaque département il y a un préfet, et dans chaque arrondissement un sous-préfet. — Nous nous sommes arrêtés trop longtemps au musée; il est trop tard (*late*) pour voir l'arsenal. — Nous avons préféré (*to prefer*) nous établir dans les faubourgs, parce que la ville est trop bruyante.—Quel est ce magnifique (§ 120) bâtiment (§ 39)? Notre palais de justice. — Les hôtels sont pleins (*full*); il est difficile (§ 62) de trouver une chambre. — Les sergents de ville ont arrêté (arrêter, *to arrest*) le voleur (§ 135) et l'ont conduit (conduire, *to take*) au bureau de police.

QUESTIONNAIRE

How is a county divided?
What buildings do we see in villages?
What are the public authorities in a village? in a town?
Who preserves order in villages and towns?
What buildings do we see in towns and not in villages?

Where do strangers put up (*Où descendent les étrangers*)?
Where does the town-council assemble?
Where are prisoners tried (*jugés*)?

THÈME SUIVI

du reste, *moreover* une fois par semaine, *once a week*

J'ai résolu (§ 121), mon cher ami (§ 126), de m'établir dans mon canton; il est le plus peuplé de l'arrondissement, et il a deux médecins (§ 14). Je préfère mon village, avec ses tranquilles habitants, à la ville agitée (*bustling*) et bruyante. J'avoue (avouer, *to confess*) que notre modeste (§ 133) mairie, notre église entourée (§ 69) d'(*trad.:* avec) arbres et notre presbytère rustique me plaisent mieux que vos palais, votre marché, votre hôtel de ville et vos magnifiques hôtels. Je [me] sens (§ 121) à l'aise (*at my ease*) dans nos deux rues souvent désertes et toujours propres; et je m'arrête avec plaisir dans notre petite auberge, où, le (*on*) dimanche, les habitants trinquent (trinquer, *to touch glasses*) avec le maire, l'agent de police et le garde champêtre. Je regrette (regretter, *to regret*) quelquefois la Faculté (§ 56), avec sa bibliothèque et son musée, mais je ne regrette jamais la douane. Vous savez, du reste, que mon père (§ 34) s'est fixé, il y a trente ans, dans la contrée (§ 147) comme (*as*) notaire; il est (*he sits*, § 1) dans le conseil municipal et il reçoit une fois par semaine le maire, l'adjoint et le receveur, dont [la] société nous est très agréable (§ 162).

CHAPITRE II

Les religions.

Religions.

§ 207—210.

VERSION

below, *au-dessous de.*

The heathen deify nature and worship idols. — The heathen are much more numerous (*nombreux*) in the world than the Christians and Jews. — Roman Catholics and Protestants must first be Christians. — Incredulity springs (to spring, *naître*) from superstition. — The Bible says that God is the creator of heaven and earth. — We sometimes say of a good man that he is an angel or a providence to other people. — Milton has written (§ 60) an ode on Christ's Nativity (*nativité*). — When the Romans (*Romains*) persecuted (persecute, *persécuter*) the Christian church, there were a great many martyrs. — The head (*chef*) of the English church is the sovereign of England. — The head of the Roman Catholic church is the Pope; below him stand the clergy : the cardinals, the archbishops, the bishops, and the priests. — Monks and nuns live (§ 1) in convents. —The Protestant service consists of (§ 19) prayers, singing, reading from the Bible, and a sermon. — There are as many hypocrites as there are atheists. — Christmas, Easter, and Whitsuntide are legal holidays. — Heaven and hell are in the heart of man. — " Which way (*de quelque côté que*) I fly (to fly, *fuir*) is Hell ; myself am Hell ", says Satan in Milton's Paradise Lost.

THÈME

[Le] polythéisme est toujours uni (unir, *to join*) à (*trad.:* avec) [l'] idolâtrie. — Constantin (*Constantine*) le Grand se convertit (*became a convert*) au (*to*) christianisme. — Le Coran est la Bible des mahométans. — Autrefois (*in former times*), les juifs sacrifiaient [des] animaux sur leurs autels. — Connaissez-vous les dix commandements? — [La] prière et [le] jeûne ne suffisent (suffire, *to suffice*) pas pour obtenir (*to obtain*) le pardon de nos péchés. — Les apôtres baptisaient ceux qui croyaient au (*in the*) Sauveur. — On appelle (§ 36) orthodoxes ceux qui croient aux doctrines de l'Église. — Il y a [des] libres penseurs dans toutes [les] religions. — C'est une fête au (*in the*) village (§ 205) quand un prêtre dit sa première messe. — La doctrine de [l']enfer et du (*the*) démon vient du (*from*) judaïsme. — Il y a plus [de] gens superstitieux que [de] vrais (*true*) croyants. — Les catholiques et les protestants célèbrent le jour de l'an le premier janvier (§ 21) et les juifs le 30 septembre. — [La] semaine sainte est la semaine avant Pâques. — Le pasteur prêche pour exhorter et pour consoler. — [Le] fanatisme est le plus grand ennemi (§ 126) de [la] religion.

QUESTIONNAIRE

Are there different religions?
What do the heathen worship?
What is the Koran?
How is the Roman Catholic clergy composed?
What do you call a Protestant priest? a Jewish priest?
What do you see in a church or in a chapel?
Where do monks live?
Why do priests preach?
Which are the holy days we celebrate?

THÈME SUIVI

« Est-il vrai, [mon] père (§ 34), que [les] hommes adoraient autrefois le soleil (§ 67) et [la] lune, [leur] élevaient (§ 38)[des] autels et leur bâtissaient [des] temples (le temple, *the temple*)?

— Oui, mon enfant, [les] hommes ont longtemps vécu dans la plus honteuse (§ 136) superstition. Ils n'ont pas seulement adoré les astres, mais ils ont divinisé toutes les forces (§ 157) de [la] nature; ils [se] sont fait (*trad.* : ils firent) [des] idoles de (*out of*) pierre (§ 39) et [de] bois, et ils ont invoqué [la] matière (§ 157) insensible (§ 123). Leur superstition fut souvent cruelle (§ 113), car on voyait [des] pères sacrifier leurs filles sur l'autel, croyant qu'ainsi ils glorifiaient leur dieu.

— [Le] christianisme règne-t-il (régner, *to reign*) aujourd'hui sur (*over*) toute la terre? — Non, [le] judaïsme, qui est plus ancien que [le] christianisme, a encore [des] partisans (le partisan, *the adherent*); et la religion du Coran s'est répandue (*has spread*) parmi les nations (§ 144) de [l']Asie (*Asia*) et [de l']Afrique (*Africa*). Ces trois religions prêchent un Dieu unique (*only*), éternel (§ 22), et tout-puissant, créateur du (*of*) ciel et [de la] terre. »

CHAPITRE III

L'État et le gouvernement.

The State and Government.

§ 211—213.

VERSION

Formerly kings were anointed before they ascended the throne. — There are in Europe four empires, eleven kingdoms and two republics. — The authorities ought to advance (*favoriser*) the well-being (*bien-être*) of the citizens. — The National Assembly chooses the President of the Republic and elects him for seven years; the cabinet assembles (§ 204) under his presidency (*présidence*). — Henry (§ 36) the Fourth, King of France, was murdered (§ 134) on the 14th of May 1610; his successor was Louis the Thirteenth. — Under the imperial government the generals who had distinguished (§ 131) themselves were raised to the dignity of prince, duke, or count. — The decrees of government are published in all the parishes (§ 205). — In capitals like Paris there are ambassadors from all the important (§ 145) states. — In the English House of Commons there are conservatives, liberals, and radicals (*des radicaux*). — The Speaker says that the military bill (*la loi militaire*) is the first to be discussed according to (*d'après*) the order of the day. — Every elector (§ 205) ought to know (*connaître*) his rights and duties.

THÈME

grâce à, *thanks to.*

Les causes (§ 144) de la décadence (§ 144) de[s] royaumes et [des] empires sont presque toujours les mêmes. — Il y a [des] monarques qui règnent, mais qui ne gouvernent pas. — Notre gouvernement républicain se compose (§ 19) du Président de la République, des (*the*) députés et des (*the*) sénateurs. — A (*in*) la Chambre des communes et à la Chambre des lords, on discute les projets de loi (§ 144); puis on vote pour [les] adopter ou les rejeter. — Grâce à Jeanne (*Joan*) d'Arc [le] roi Charles VII fut couronné à Reims. — [Les] ambassadeurs et [les] consuls ont souvent besoin d' (§ 58) un interprète. — Guillaume d'Orange fut

nommé roi d'Angleterre après la Révolution de 1688. — Avec Anne, fille de Jacques II, qui succéda à Guillaume III, s'éteignit (s'éteindre, *to die out*) la dynastie (*dynasty*) des Stuarts. — A l'avènement de Georges I[er] les whigs eurent le pouvoir (*the upper hand*), et le conseil des ministres, qui appartenait (appartenir, *to belong*) au parti tory, fut remplacé (*replaced*) par un ministère whig. — Le *Journal officiel* (*the Official Gazette*) publie les décrets du Président de la République, les arrêtés des ministres, les décorations dans la Légion d'honneur, et tout ce que les Chambres (*trad. :* le Parlement) ont décidé. — Mon oncle (§ 34), qui fut plusieurs fois (*several times*) ministre de [la] guerre et ministre de l'intérieur sous Louis-Philippe, mourut (§ 13) en 1851. — William Pitt, comte de Chatham, est considéré comme (*as*) un des plus grands hommes d'État.

QUESTIONNAIRE

What are the different forms of government?
What are the principal dignities in a monarchy?
Who lives at the court of a king or of an emperor?
Who are the representatives (*représentants*) of the nation?
Who alone can summon or prorogue the Chamber of Deputies?
What are the functions of deputies and senators?
What does the Official Gazette publish?
What ought every elector to know?

THÈME SUIVI

immédiatement,	*at once*	c'est-à-dire,	*that is to say*
donc,	*therefore*	car,	*for.*

Notre gouvernement démocratique se compose du Président de la République, des ministres, de la Chambre de[s] députés et du sénat. [C'est] le peuple (§ 144), c'est-à-dire

tout le monde (*everybody*), [qui] gouverne ; car le peuple choisit les députés et les sénateurs ; il est donc nécessaire (§ 59) que tous [les] citoyens soient (*should be*) instruits (*well-informed*) et [qu'ils] connaissent leurs droits et leurs devoirs. Les représentants du peuple doivent être [des] hommes (§ 17) capables (§ 123) et honnêtes (§ 133), car ils sont nos législateurs (§ 144). Quand ils ont adopté une loi, le Président de la République la promulgue et elle est affichée dans toutes les communes. Le Président nomme les ministres, et tous ses décrets sont signés (signer, *to sign*) par [l']un (*one*) d'eux ; il nomme à toutes [les] dignités, à toutes [les] hautes (§ 42) fonctions et donne [les] décorations ; lui seul peut dissoudre les chambres. Quand il meurt (§ 13) ou se retire (se retirer, *to retire*), l'Assemblée nationale élit immédiatement son successeur.

CHAPITRE IV

La justice.

Justice.

§ 214—217.

VERSION

nothing but,	*rien que*	according to,	*conformément à*
		seldom,	*rarement.*

Whoever is guilty of a crime is taken into custody, examined by the examining magistrate, and then tried. — Witnesses must swear that they speak the truth (*vérité*), the whole truth, and nothing but the truth. — The court of justice has, according to law, condemned to six years'

penal servitude the thief (§ 135) who had been taken in the act of stealing (§ 134). — A crime seldom goes unpunished. — Convicts are transported. — This man, sentenced to death, has been reprieved; but the other is (*doit*) to be executed. — The Supreme Court of Appeal has confirmed (to confirm, *confirmer*) the sentence of the court of justice. — It is a crime to banish men without judicial enquiry (§ 144) and without examination. — As the proofs (*preuves*) were insufficient, the jurymen found the prisoner not guilty; an able (§ 185) barrister had defended him.

THÈME

Mon plus jeune (§ 18) frère (§ 34) veut devenir jurisconsulte; il ne sera pas un avocat sans cause (*briefless*). — Quand on prête un faux serment (*when a man swears falsely*), on (*he*) commet (§ 134) [un] parjure. — Après l'interrogatoire des témoins et la défense de l'avocat (*the prisoner's counsel*), le jury a déclaré l'accusé coupable. — L'assassin (§ 135) n'a été condamné qu'à la peine des travaux forcés à perpétuité (*trad.:* à vie); son avocat avait plaidé [les] circonstances atténuantes. — Le journaliste (§ 141) a été condamné par la police correctionnelle à une amende et [aux] frais [du procès]. — Le juge d'instruction a interrogé le criminel (§ 135) dans la prison. — Les enfants (§ 17) qui se sont rendus coupables de ce vol (*theft*) ont été enfermés (*shut up*) dans la maison de correction. — L'accusé peut être mis en liberté sous caution. — Le chef (*head*) de l'État peut seul gracier un homme condamné à [la] peine de mort. — Le juge de paix cita le défendeur et le demandeur en justice, parce qu'ils ne voulaient pas se concilier (*be reconciled*). — Le procès est terminé (terminer, *to end*), mais l'arrêt ne sera rendu (*given*) que demain.

QUESTIONNAIRE

What is a court of justice?
What happens when a man is guilty of a crime?
In what manner is a trial carried on?
What must the witnesses do before they speak?
To what punishments can the accused be sentenced?
Why are people sentenced to death not always executed?

THÈME SUIVI

au moins,	*at least*	au-dessus de,	*above*
à droite,	*on the right*	à gauche,	*on the left*
	d'abord... puis,	*first... then.*	

Dans chaque canton (§ 205) il y a un juge de paix; il cherche (*to try*) à concilier [les] gens (*people*); s'il [ne le] peut pas, il les juge et rend (*gives*) [un] jugement. Mais le condamné peut [en] appeler (*to appeal*) à un tribunal plus élevé (*trad.:* haut, § 42) qui est au chef-lieu (§ 205) et [qui] se compose (§ 19) d'un président (§ 212) et [de] deux juges au moins. Là, les accusés peuvent se défendre eux-mêmes ou être défendus par un avocat. Au-dessus de ce tribunal il y a la cour d'appel et la cour de cassation.

Quand on (*a man*) s'est rendu coupable d'un délit (*offence*), on (*he*) est cité en (*trad.:* devant une) police correctionnelle.

Quand on est accusé d'un crime, on comparaît (comparaître, *to appear*) devant le jury. Au fond (*at the further end*) de la salle (*the hall*) sont assis (§ 1) les juges. L'accusé est à droite près de son avocat (*counsel*), et à gauche est le jury. Le président interroge d'abord l'accusé, puis les témoins. Après la défense, les jurés délibèrent (§ 211) et ils déclarent l'accusé coupable ou non coupable, et les juges [le] condamnent ou l'acquittent.

CHAPITRE V

L'armée. La guerre.

The Army. War.

§ 218—225.

VERSION

so long as, *aussi longtemps que.*

Military service has become compulsory (*obligatoire*) in France. — The lieutenant has been promoted (*promu*) to the rank of captain. — After the general had been killed (§ 134) by a bullet, the colonel assumed the command. — In some countries the privates are often ill-used (*maltraités*) by their officers and non-commissioned officers. — The cavalry fight with the sword, but they have also muskets and pistols. — Soldiers are drilled in the barracks every day. — The sentinel presents arms when a colonel or a general passes by (to pass by, *passer*). — William Tell trembled (to tremble, *trembler*) before he drew his cross-bow and aimed at the apple (§ 88) on his child's (§ 34) head. — There are few marshals in England. — Cannon-balls and bombshells flew (to fly, I flew, flown, *voler*), above our heads, while we picked up (to pick up, *ramasser*) the wounded on the field of battle, to carry (§ 49) them to the ambulance. — If our enemies declare war, we shall all enlist. — To Mr. X... corporal in the twentieth infantry-regiment, second battalion, third company. — Recruits are drilled as soon as they have been enlisted; but they are good soldiers only after two or three years. — Since the surrender of Algiers (*Alger*) there have been no pirates

in the Mediterranean (*Méditerranée*) sea (§ 70). — The man-of-war has been blown up by the torpedo. — After the capture of the town, the garrison were disarmed and taken prisoners. — The fight was bloody; and if we had not been inferior in number (§ 154), we should certainly have repulsed and conquered the enemy. — The conqueror ought to treat the conquered with clemency (§ 132). — The town was bombarded, and had to be stormed because the besieged would not surrender.

THÈME

au-dessous de, *under* plutôt que, *rather than.*

L'armée se compose (§ 19) de [l']infanterie, [de la] cavalerie et [de l']artillerie. — Le colonel est à la tête du régiment; au-dessous de lui sont le chef de bataillon, le capitaine et le lieutenant. — Nos soldats sont armés de (*with*) nouveaux (*new*) fusils, qu'ils chargent plus vite et avec lesquels ils visent mieux. — Il y a quatre escadrons dans un régiment de cavalerie (*cavalry-regiment*), et chaque escadron compte (compter, *to number*) cent quarante hommes (§ 17). — Le porte-drapeau est un officier; il marche entre deux sous-officiers. — Vous êtes un magnifique (*splendid*) soldat dans votre uniforme, avec votre casque, votre cuirasse et votre long (§ 42) sabre. — [Les] conscrits sont équipés et exercés aussitôt qu' (*as soon as*) ils viennent (venir à, *to join*) au régiment. — [Le] général Négrier a commandé nos vaillantes troupes au Tonkin (*in Tonquin*). — L'héroïque colonel Denfert répondit (§ 60) qu'on mourrait (§ 13) plutôt que [de] se rendre. — Après la bataille de Sedan, l'empereur Napoléon se rendit, et les troupes de Metz furent emmenées (*carried*) en (*into*) captivité. — La bataille fut meurtrière; il n'y avait pas assez [de] chirurgiens et [d']infirmiers sur le

champ de bataille pour soigner (§ 201) les blessés. — L'amiral est à la tête de la flotte. — L'armée navale est exercée dans les ports militaires. — Les vaisseaux cuirassés sont [des] forteresses qu'on ne peut pas prendre d'assaut. — Le combat avait à peine commencé (§ 19) que (*when*) l'ennemi sonna (*sounded*) la (*a*) retraite; notre cavalerie poursuivit les fuyards (le fuyard, *the fugitive*), qui furent presque tous faits prisonniers. — L'ennemi attaqua nos troupes le matin de bonne heure, et la bataille dura (durer, *to last*) jusqu'au (*till the*) soir (§ 20); nous remportâmes une victoire décisive, après laquelle [la] paix fut faite. — Pendant le siège de Strasbourg la garnison fit plusieurs sorties; les habitants (§ 205) supportèrent (§ 13) le bombardement avec [un] courage (§ 129) intrépide, et ne voulurent pas se rendre (*to yield*) lorsque le drapeau blanc (§ 74) annonça (*to announce*) la reddition. — Nos soldats sont toujours prêts (*ready*) à se battre.

QUESTIONNAIRE

What does an army consist of?
What ranks (*grades*) are there in the army?
How is a regiment divided?
What do generals do?
Who carries the colours?
Of what does the outfit of a private consist?
What do soldiers do with their muskets?
Where does the fleet cruise (*croiser*)?
What soldiers protect our colonies?
How are ships attacked?
With what is a town bombarded?
What do the foot-soldiers and the horse-soldiers do in battle?
What do the besieged do?
Who takes care of the wounded? Where are they carried?
When does a war end?

THÈME SUIVI

quoique, *although* (avec l'indic.).

Première lettre.

Cher ami,

Vous savez que je me suis engagé au (*in the*) 6e régiment d'artillerie; je suis heureux (*happy*) de servir la patrie (*my country*), quoique [le] service militaire soit pénible (*hard*). Nous sommes venus au (venir au, *to join the*) régiment avec les conscrits, et d'abord on nous a enseigné (§ 60) [la] discipline militaire: puis le maréchal des logis (*quartermaster*) nous a montré (§ 60) comment on manie (*how to handle*) [les] armes, comment on charge un fusil, comment on pointe un canon et comment on y met le feu. Nous aimons (aimer, *to like*) tous le capitaine qui commande notre batterie; il m'a dit hier que je ne serai plus longtemps simple soldat (*trad.* : un simple soldat), et j'espère (§ 128) qu'à la prochaine (*next*) revue je serai nommé brigadier (*trad.* : caporal). La garnison est nombreuse (*numerous*) dans notre petite ville; [les] deux (*both*) casernes sont occupées (occuper, *to occupy*) par nos treize batteries et par un régiment de cavalerie.

Il faut que je vous quitte (quitter, *to leave*) pour monter [la] garde. Aurons-nous [la] guerre? On dit qu'on a fait une levée de troupes. Tant mieux (*so much the better*), nous demandons (*trad.*: désirons, § 128) tous [à] marcher.

Deuxième lettre.

en effet, *indeed.*

En effet la guerre a été déclarée, et nous sommes immédiatement entrés en campagne (*we took the field*), avec le désir (§ 129) de nous bien battre et de remporter une

brillante (*brilliant*) victoire. Nous avions à peine dressé notre camp sur une colline (§ 70), que (*when*) l'ennemi nous attaqua. Après un combat de quatre heures, où (*in which*) nos soldats se montrèrent très vaillants, les bataillons ennemis (*trad. :* de l'ennemi) furent repoussés, ils s'enfuirent [en] laissant beaucoup de blessés sur le champ de bataille. Notre cavalerie les poursuivit, mais ils se réfugièrent (se réfugier, *to take refuge*) dans une forteresse, que nous assiégeâmes le lendemain (*the next day*). Les assiégés firent plusieurs sorties et nous dûmes (*we had to*) livrer une seconde bataille ; elle fut plus sanglante que la première. Jusque vers [le] soir la victoire fut indécise (*doubtful*) ; mais la journée finit (*closed*) avec la défaite de l'ennemi. La ville se rendit, et la garnison fut faite prisonnière. Un armistice nous permit de nous reposer (§ 4), mais nous ne savons pas si (*whether*) on fera [la] paix. Vive (*hurrah for*) [la] France!

Votre dévoué (*yours sincerely*) X...

CHAPITRE VI

La patrie. Les devoirs civiques et sociaux.

Our Native Country. Civil and Social Duties.

§ 226—228.

VERSION

towards, *envers*.

Everybody can contribute to the safety of his native land. — Fellow-citizens ought not to be disunited, for union makes a nation strong (*fort*). — Good citizens (§ 212) love (§ 33) and honour their native land; they protect and defend

it when danger threatens it (to threaten, *menacer*). — Our nation will be great (*grand*) if we are united and have brotherly feelings (§ 122) towards one another. — A man is a traitor (§ 135) if he tries (to try, *essayer*) to escape (*se soustraire à*) compulsory service. — We must, when it is necessary (§ 59), sacrifice ourselves to our native land. — We ought to think (§ 121) only of the public weal (*bien*), when we exercise (to exercise, *exercer*) our franchise. — We have sworn (§ 214) to our dear country fidelity and attachment till we die (§ 13).

THÈME

Qui pourrait oublier (§ 58) son pays natal? — Nous aimons [la] paix (§ 223), mais nous sommes aussi capables (§ 123) de tout sacrifier, quand il faut que nous défendions l'honneur (*honour*) de la nation. — Nous ne devons pas seulement exercer notre droit de suffrage et satisfaire au (*to discharge*) service militaire obligatoire, mais nous devons penser au salut commun (*trad. :* général) plus qu'à nous-mêmes, être fiers (*proud*) de notre bonne réputation, et nous unir (*trad. :* être unis) dans le même dévouement et [la même] fidélité. — Si nous sommes désunis, nous renions la patrie. — Par [la] concorde et [la] fraternité, nous augmentons la force (§ 3) de la nation. — Nous sommes prêts (*ready*) à nous dévouer à notre chère patrie, à [la] protéger et à la défendre.

QUESTIONNAIRE

What do we owe our native country?
How do we contribute to the public safety?
When do we injure our native land?
What shall we always be ready to do for it?

THÈME SUIVI

partout, *everywhere*.

Dans un pays libre (§ 124), il est du (*trad.:* c'est le) devoir (§ 212) de chaque citoyen de contribuer au salut de tous. En temps de guerre, il protégera et défendra le sol (§ 82) natal (*native*) jusqu'au (*even to the*) sacrifice de sa vie (§ 2). En temps de paix, il montrera (§ 60) son attachement à la patrie par la fidélité avec laquelle il accomplira (§ 131) ses devoirs civiques et sociaux. Mais il manifestera (manifester, *to show*) surtout ses sentiments patriotiques dans [la] vie quotidienne (§ 22). Il s'efforcera (§ 131) d'élever l'honneur de son pays par son travail, sa probité (§ 132), sa bonne réputation, et de maintenir (*maintain*) partout [l']union et [la] concorde. Lorsqu'il verra (*trad.:* voit) ses concitoyens renier les principes (le principe, *the principle*) éternels (§ 22) de [la] justice (§ 132), [de la] liberté (§ 124) et [de la] fraternité, il leur rappellera (rappeler, *to remind of*) la devise (*the motto*) : Tout pour la patrie!

FIN

Irving (Washington) : *Le livre d'esquisses* (The sketch book), extraits publiés et annotés par M. Fiévet, professeur au lycée Henri IV. 1 vol. petit in-16, cart. . . . . 2 fr.

—— *La vie et les voyages de Christophe Colomb.* Texte anglais; édit. abrégée, publiée et annotée par M. E. Chasles, inspect. général de l'Instruction publique. 1 vol. in-16, avec une carte, cart. 2 fr.

Journal anglais (le). *The English journal, a periodical for French youth.* Journal anglais pour les jeunes Français. Ce journal paraît le second et le quatrième samedi de chaque mois, à l'exception d'août et de septembre. — Abonnement : 6 fr. par an.

Korts (G.) : *Commercial terms.* Vocabulaire anglais-français et français-anglais. 1 vol. in-16, cartonnage toile. . . . . 2 fr.

Kuhff et **Eissen** : *Rythmes et rimes.* Texte anglais en vers, avec traduction, exercices et grammaire. 1 vol. in-16, broché. 3 fr.

Lamb (Charles) : *Pièces de Shakespeare racontées en prose* (Tales from Shakespeare). Texte anglais. 1 vol. in-16, cart. . . 2 fr.

Le Roy (Albert) : *Recueil de versions anglaises*, dictées dans les Facultés pour les examens du baccalauréat. Textes et traductions. 2 vol. in-16, brochés . . . . . 2 fr.

Longfellow : *Poèmes choisis.* (Favorite poems). Texte anglais. 1 vol. petit in-16, cartonné. . . . . 1 fr.

—— *Evangéline et poèmes choisis.* Texte anglais, publié avec une notice biographique et littéraire et des notes par M. A. Malfroy, 1 vol. in-16 avec gravures, cartonnage toile. . . . . 3 fr.

Macaulay : *Morceaux choisis de l'histoire d'Angleterre et des chants de l'ancienne Rome.* Texte anglais, publié et annoté par M. Battier, ancien professeur au lycée Saint-Louis. 1 v. petit in-16, cart. 2 fr. 50

—— *Morceaux choisis des Essais.* Texte anglais, publié et annoté par M. Aug. Beljame. 1 vol. petit in-16, cartonné. . 2 fr. 50

Mac Enery, professeur au lycée Condorcet : *L'anglais mis à la portée de tout le monde.* 1 vol. in-16, cartonné . . . . . 2 fr.
Voir *Goldsmith.* Essais choisis.

Mariette (A.) : French and english Idioms and proverbs, with critical and historical notes. 3 vol. in-16, cart. toile. . . . 15 fr.

Meadmore, professeur agrégé au lycée Condorcet : *Les idiotismes et les proverbes de la conversation anglaise*, groupés d'après le plan des mots anglais de MM. Bossert et Beljame. 4e édition. 1 vol. in-16, cartonnage toile. . . . . 1 fr. 50

—— *Exercices sur les idiotismes et les proverbes de la conversation anglaise*, versions, thèmes et dialogues). 1 v. in-16, cart. toile 1 fr. 50

Mézières (A.), de l'Académie française : *Shakespeare, ses œuvres et ses critiques*; 3e édition. 1 vol. in-16, broché . . . 3 fr. 50